

COMMISSION SCIENTIFIQUE RÉGIONALE DES COLLEGES DE MEDECINE D'URGENCE DU GRAND EST

CR du 24/09/2019 – NANCY

Prise de notes et rédaction : Nelly Boutillier

Corrections et validation : Dr T. Chouihed - Dr B. Maire

L'ordre du jour était le suivant :

1. **Proposition de statuts du futur collège Grand Est** : Dr Bruno MAIRE
2. **5èmes JMUGE : programme et organisation** : Dr Tahar CHOUIHED – Dr Aude CHARLES – Dr Audrey MARTIAL – Dr Xavier LOSSET
3. **POS SCA non ST+** : Dr Tahar CHOUIHED
4. **POS Trauma Grave : synthèse des retours** : Dr Bruno MAIRE
5. **POS AVC** : Dr Laurent D'ARAUJO

Etaient présents : 16

ALBIZZATI	Stéphane
BASSAND	Adrien
BLANCHARD	Lise
BOUTILLIER	Nelly
CHOUIHED	Tahar
CONTINI	Manuel
D'ARAUJO	Laurent
GENNAI	Stéphane
GRISÉ-LEGAIN	Hélène
LOSSET	Xavier
MAIRE	Bruno
MARTIAL	Audrey
NOIZET	Marc
THISSE	Julie
TROGNON	Pauline
XELOT	Justine

Etaient excusés : 27

ATAIN KOUADIO	Philippe	KEMPF	Nicolas
BÉRARD	Lise	LAUVRAY	Adrien
BILBAULT (2)	Pascal	LE BORGNE	Pierrick
BITAR	Marie-Paule	LEFLON	Laurent
CHARLES	Aude	LEMMEL	Philippe
CHERRIER	Thomas	MASONE	Ghislain
DAGUERRE	Sabine	MORONVAL	François Xavier
DEMANGEON	Marion	NICAUD	Eric
DE TALANCE	Marc	PÉNIAC	Ivana
DOUART-LÉGER	Christelle	ROSA	David
GIORDANO ORSINI	Guillaume	ROYER	Emeline
GOTTWALLES (1)	Yannick	SADOUNE	Sonia
GOUTET	Claire	WITT	Caroline
HOANG	Michaël		

En visio conférence : 02

CHARLES	Aude
FORATO	Mickaël

N'ont pas répondu : 06

DEVILLARD	Arnaud	MARION	Quentin
HOFFMAN	Mathieu	RUCHE	Valérie
HUGEROT	Alain	SERIS	Emmanuelle

Après avoir procédé à la connexion GoToMeeting pour les membres éventuels participant à distance, Dr Tahar CHOUIHED rappelle l'ordre du jour.

1. Futur Collège Grand Est : proposition de statuts

Une proposition de statuts en vue de la création future du Collège Grand Est a été rédigée ; elle est issue de la fusion des statuts des collèges Lorrain et Champagne-Ardenne existants. Dr MAIRE fait lecture des statuts, article par article, pour avis et modifications. Il prend note de chaque remarque et/ou proposition :

- suppression de l'article 6 sur la cotisation (car redondant avec article 15 sur les ressources) ;
- suppression de l'article 17 sur le commissaire aux comptes (car non concerné ; nomination d'un commissaire aux comptes obligatoire uniquement si ressources de l'association > à 153 000€)
- suppression de l'article 20 sur dévolution des biens et des salariés (car redondant avec l'article 19 sur la dissolution et car l'association n'aura pas de salariés).
- adjonction de « 1 Représentant d'Est-RESCUE » manquant dans l'article 8 Conseil d'administration
- adjonction majoritaire de la mention « par vote électronique (avec deadline de réponse) à majorité des suffrages exprimés » dans l'article 9 Composition du Bureau
- adjonction majoritaire de la mention « Les membres du Conseil participent par voie électronique aux délibérations qui seront prises à la majorité des suffrages exprimés » dans l'article 11 réunions du Conseil d'Administration

Suite aux remarques de ce jour, la proposition des statuts sera modifiée et adressée aux membres.

Enfin, il est rappelé le calendrier prévisionnel de création du futur collège, avec l'organisation d'une Assemblée Générale Constitutive, avant la fin de l'année, avec appel à candidatures pour constituer le Conseil d'Administration (= Bureau : 1 Président, 1 Vice-Président, 1 Trésorier et 1 Secrétaire + Commission Scientifique et Paramédicale : 1 Président par commission).

La création du nouveau collège nous permettra chronologiquement :

1. D'obtenir un numéro de déclaration de création de la préfecture
2. De demander un N° SIRET de la nouvelle association créée, auprès de l'INSEE
3. De demander un N° NDA (numéro de déclaration d'activité) pour la nouvelle association créée, auprès de la DIRECCTE
4. De demander un N° d'agrément pour être organisme de formation (dossier DATADOCK, lourd et complexe, à saisir en ligne sur la plateforme dédiée indispensable à la prise en charge financière des participants par leur établissement d'origine)

2. Sèmes JMUGE : organisation et programme

Organisation :

- **Dates**

Les dates des 5èmes JMUGE sont à nouveau sujettes à discussion.

Après la proposition par Dr Aude CHARLES des 29 et 30 avril 2020 qui suivaient les vacances scolaires, les 06 et 07 mai 2020 avaient été retenus. Malheureusement, Dr Tahar CHOUIHED informe les membres que beaucoup d'orateurs ne sont pas disponibles aux dernières dates retenues. En effet, la semaine 19 du calendrier 2020 correspondant à la semaine de rentrée des Internes. Il faut donc déterminer de nouvelles dates : les 13 et 14 mai sont donc proposés.

- **Lieu**

Drs Audrey MARTIAL et Aude CHARLES (en visioconférence) nous présentent les devis reçus pour les 4 lieux potentiels sollicités, à savoir :

VILLE :	<u>REIMS</u>	<u>TROYES</u>	<u>CHALONS</u>	<u>EPERNAY</u>
Établissement :	UFR	Centre des Congrès	Le Capitole	Le Millésium
Coût TTC :	6 200€	18 547€	23 569€	26 183€
<u>Problème(s) :</u>	Halls 2 et 3 pas assez grands	accès pas dispo 13 et 14 mai...	trop onéreux	trop onéreux

Après délibération, le **Centre des Congrès de TROYES est retenu pour l'organisation des 5èmes JMUGE**. Par contre, cet établissement n'est plus disponible aux nouvelles dates, 13 et 14 mai 2020, mais est disponible à celles initialement proposées, c'est-à-dire les **29 et 30 avril 2020**.

Programme :

Dr Tahar CHOUIHED présente aux membres une proposition de programme des 5èmes JMUGE.

La 1^{ère} journée serait consacrée au métabolisme et physiopathologie :

-> Inverser les orateurs des sujets de 10H et 11H :

- 10H00-10H30 : Acidose métabolique : Youri Yordanov
- 11H00-11H30 : Insuffisance rénale : Anthony Chauvin

-> 11H30-12H00 : Dysnatrémie : Pr Rieux (Reims)

-> Modérateur pour la table ronde de 12H00 -12H30 : Dr Xavier Losset (Châlons)

-> 14H00-15H00, pour la Conférence de Prestige, invitations et demandes de disponibilités à faire auprès de :

- Cynthia Fleury : philosophe et psychanalyste, Professeur d'Université au GHU Paris psychiatrie & neurosciences
- Arnaud Depil-Duval : chef des urgences d'Évreux, sur la sieste obligatoire : <https://dai.ly/x6svh0u>

Autre proposition : les épilepsies qui ne sont pas de l'épilepsie (neurologue de Nancy)

-> 15H00-16H00 : Polyvalence en médecine d'urgence

-> 16H30-17H00 : 1ères données SMUR-t@b : Marc Noizet

-> 17H00-18H00 : Quizz et article de l'année en médecine d'urgence

La 2^{nde} journée serait consacrée à l'HGE le matin et aux ateliers l'après-midi :

-> 9H00-9H30 : Sigmoïdites : Florence Conrard

-> 9H30-10H00 : Infections digestives : antibiothérapie, en lien avec le réseau Antiobio Grand Est, orateur : Pr Thierry MAY

-> 10H00-10H30 : table ronde médico-infirmier sur les protocoles de coopération

-> 11H00-11H30 : Challenge thésards, jeunes orateurs (1 résumé de thèse de 10' par territoire)

-> 11H30-12H00 : Place de l'écho abdo en pré-hospitalier : Guillaume Giordano-Orsini (Reims) : orateur pressenti à remplacer

-> ôter et reporter le sujet fixé de 12H00-12H30 sur l'Hémorragie digestive haute : Pierre François Laterre car, à l'unanimité, les membres souhaitent en faire une POS avec Stratégie d'Orientation avec état des lieux au préalable via un questionnaire (sujet de mémoire pour thésard).

Enfin, solliciter nos confrères d'Alsace pour être modérateurs et aux tables rondes.

Ateliers :

1. **Échographie** : Animateurs pressentis : Matthieu HUOT-MARCHAND + Élies ANDRÉ
2. **Néonatalogie**: Animateur pressenti : Mahmoud ROUABAH
3. **Damage Control** : Animateurs pressentis : Éric CLÉMENT + Mylène DESROZIER
4. **HQ RCP** : Animateurs pressentis : Adrien LAUVRAY + Déborah JAEGER
5. **Ventilation Invasive, Non invasive en urgence et haut débit** : Animateurs pressentis Aurélien BUESSLER + Marine DUBROUX

Remarque : Solliciter le labo PHILIPS pour l'atelier sur écho et pour un stand car essai sonde sur SMUR-t@b actuellement au CH d'Haguenau.

3. POS NSTEMI

Projet piloté par Dr Tahar CHOUIHED, il rappelle que cette procédure sera proposée et présentée aux experts (cardiologues) de la région à l'ARS Grand Est, qui se chargera de les convoquer ainsi que le réseau Est-RESCUE, représentant des médecins urgentistes.

Il présente aux membres l'arbre décisionnel de la prise en charge du SCA ST- qui se présente volontairement minimaliste.

Cette POS est sous la forme de 2 documents :

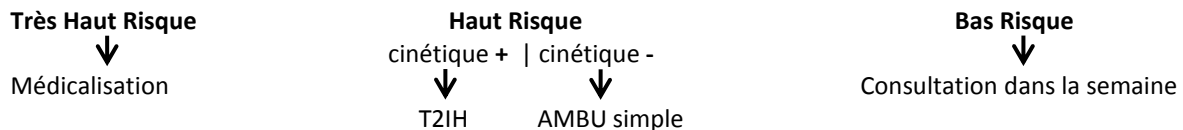
1. Prise en charge d'une douleur thoracique suspecte de SCA est **en pré-hospitalier**
2. Prise en charge d'une douleur thoracique suspecte de SCA est **au SAU**

On y distingue 3 catégories de prise en charge :

1. « patient à **Très Haut Risque** » -> **angioplastie primaire**
2. « patient à **Haut Risque** » -> **cardiologie**
3. « patient à **Bas Risque** » -> **consultation dans la semaine**

Sur le document 1, **en pré-hospitalier**, les catégories 2 et 3 sont regroupées ; sachant que les patients à THR représentent 10% et ceux à HR 90%.

-> Sur le document 2, **au SAU**, la prise en charge propre à chaque catégorie est discutée, en particulier pour la catégorie 2 « patient à Haut Risque », concluant à :



4. POS TRAUMA GRAVE

Dr Bruno MAIRE rappelle que ce projet a été initié par l'Alsace, que Dr Jérôme SCHLEGEL d'Haguenau et Dr Mickaël FORATO de Strasbourg ont fait parvenir par mail à Est-RESCUE leur POS Trauma Grave et qu'une fois l'écriture de cette « POS orientation et prise en charge des traumatisés graves » terminée, elle a été adressée aux référents et aux membres de la commission pour avis et remarques éventuelles à faire remonter avant cette commission.

Suite aux retours reçus, Dr Bruno MAIRE en a fait une synthèse et présente donc aux membres les 4 documents constituant cette **POS orientation et prise en charge des traumatisés graves** :

1. **La cartographie** GE des Trauma Centres avec niveaux et grades
2. **L'arbre décisionnel** « Orientation du traumatisé grave »
3. Prise en charge préhospitalière des traumatisés graves **sans TC grave**
4. Prise en charge préhospitalière des traumatisés graves **avec TC grave** (GSG < 9)

Suite à cette présentation, quelques modifications sont encore demandées :

- Dans « évaluation et prise en charge secondaire » des documents 3 et 4 (sans et avec TC grave), demande dans colonne « NON » que :
 - SpO2 >95% devienne SpO2 =95%
 - Ajout dans le point « 3. Transfusion préhospitalière : à discuter » de « (désincarcération longue...) »
- Dans « évaluation et prise en charge secondaire » du document 4 uniquement (avec TC grave), demande que :
 - « Mannitol si anisocorie » soit ajouté en point 4 dans colonne « NON » et en point 3 dans colonne « OUI »
- Dans les documents 2, 3 et 4, demande d'ajouter les « critères échographiques » dans le GRADE B

Enfin, dernière demande du Dr Mickaël FORATO, souhaite un rappel des grades dans cette POS car tous les médecins urgentistes ne régulent pas. Dr Bruno MAIRE termine en indiquant que la POS va être remaniée suite aux remarques de ce jour et sera à nouveau adressée aux référents de cette POS ainsi qu'aux membres de la commission scientifique avant diffusion sur le site.

5. POS AVC

Projet piloté par Dr Laurent D'ARAUJO qui rappelle que cette POS régionale est le fruit d'un long travail d'échanges multidisciplinaire (urgentistes, neuroradiologues, neurovasculaires) et que la carte AVC center régionale (schématisant la gradation des établissements) a été remaniée suite aux échanges avec l'Alsace à la dernière AG d'Est-RESCUE ; changement de gradation donc des CH de Colmar (est N1 et non N2) et de Saverne (est N3) [pour info Haguenau passera N2 en 2021].

Cette POS orientation AVC comprend également un arbre décisionnel « Orientation AVC » pour lequel les membres sont à nouveau invités à débattre ce jour, en particulier et toujours sur les orientations propres au « délai < 24H », « CI Thrombolyse ? »

Suite à cette présentation, beaucoup de membres regrettent le cut-off à 4H30, auraient aimé une limite d'heure à 6H avec des délais comme suit : <4H30 / 4H30-6H / 6H-24H / Réveil.

Dr Stéphane ALBIZZATI informe ses homologues que les propositions de délais du Pr RICHARD Sébastien sont: <4H30 et 4H30-24H.

Dr Laurent D'ARAUJO termine en indiquant que la POS va être remaniée suite aux remarques de ce jour et sera à nouveau adressée aux référents de cette POS ainsi qu'aux membres de la commission scientifique pour avis.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Prochaine réunion : 07 FEVRIER 2020 (biblio le matin et commission l'après-midi)

Lieu : STRASBOURG